

Janvier 2022

Diagonale



Le PAYS D'UZERCHE



p.2

Édito

p.3-4-5

Économie

p.6

**Urbanisme
et habitat**

p.7

Santé, social



L'année 2021 se termine et sur notre territoire, comme au niveau national, la situation sanitaire impacte la vie de tous. Pour autant, ce contexte particulier ne doit pas occulter le travail réalisé au sein de la communauté de communes du Pays d'Uzerche :

■ **L'aménagement du territoire** se poursuit avec, notamment, la réalisation d'un observatoire de nos espaces fonciers. Cet outil de veille nous est indispensable pour acquérir les terrains stratégiques nécessaires à notre développement ;

■ **Le soutien financier aux entreprises** et aux commerçants se traduit par l'attribution d'aides, et l'accompagnement à l'installation de nouveaux commerces et de nouvelles structures artisanales : en 2021, 70 534 euros d'aides ont été octroyés et 79 porteurs de projet accompagnés (pages 3) ;

■ **Le développement économique** continue avec l'essor des zones d'activités du territoire : plusieurs terrains ont été vendus sur la zone des Pâturaux à Uzerche, mais également sur la zone Porte du Midi à Vigeois ; une étude est en cours pour l'extension de la zone de Beausoleil à Salon-la-Tour (page 5).

■ Au niveau de **l'urbanisme**, ce sont désormais dix communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme qui sont accompagnées par la communauté de communes au travers d'un service instructeur commun (page 6) ;

■ **L'habitat** : dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, ce sont plus de 20 000 euros d'aides qui ont été attribués pour la rénovation du bâti et l'adaptation des logements à nos aînés et aux personnes en situation de handicap. La nouvelle plate-forme France Rénov' accompagne, elle, les particuliers dans leurs travaux d'amélioration des performances énergétiques de leur logement (page 6) ;

■ Du côté de **l'enfance-jeunesse**, nous étudions actuellement la possibilité de développer les structures d'accueil des jeunes enfants. Cela, dans le cadre d'un plan d'action, suite à la signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze ;

■ **Nos services sociaux**, qui œuvrent quotidiennement auprès des personnes âgées ou souffrant de handicaps, bénéficient d'une nouvelle organisation et de nouvelles missions dans l'intérêt des usagers (page 7) ;

Tous ces dossiers ouverts en 2021 se poursuivront bien sûr au cours de l'année 2022. D'autres s'y ajouteront : le développement des transports en milieu rural, la mutualisation des services avec les communes, notamment pour prolonger l'action des Espaces France Service du territoire au plus près des citoyens de toutes les communes, etc.

L'ensemble des élus, avec l'appui indispensable des agents, se mobilise pour mener à bien ces nombreux projets.

Notre intercommunalité, qui se veut au service des communes et de l'ensemble des administrés du territoire, joue ainsi pleinement son rôle.

En 2022, nous irons encore plus loin dans la construction **d'un territoire rural dynamique, attractif et solidaire, au service de la population du Pays d'Uzerche**, et ce, bien que le virus du Covid-19 soit, à ce jour, toujours présent.

Alors, soyons responsables, et faisons-nous tous vacciner.
Belle et heureuse année 2022.

Catherine Chambras,
Présidente

Bulletin communautaire : communauté de communes du Pays d'Uzerche. 10 Place de la Libération - 19140 Uzerche

• Tél. : 05 55 73 26 53 • Courriel : contact@paysduzerche.fr • Numéro ISSN : 2646-4578 • Directrice de publication : Catherine Chambras
• Rédactrice en chef : Catherine Chambras • Rédaction : Services de la communauté de communes du Pays d'Uzerche • Photographie : SPL Terres de Corrèze - Benoit Charles - Malika Turin - Services de la communauté de communes et CIAS du Pays d'Uzerche - Temaco - Distry et autres documents remis • Distribution : La Poste • Mise en page et impression : Les Imprimeurs Corrèziens, Brive. Imprimerie labellisée Imprim' vert. Elle respecte un cahier des charges strict sur le recyclage de ses déchets et la composition de ses encres.
• Tirage : 4700 exemplaires.

Un budget en faveur du développement économique

Pour accompagner le développement économique de notre territoire, la communauté de communes met en place des outils financiers.

70 534 euros ont été attribués en 2021 pour soutenir les entreprises. Cette enveloppe, actualisée chaque année, permet aux acteurs économiques de notre territoire de bénéficier de subventions pour des projets de création, développement, ou reprise d'activité.

Les entreprises ayant bénéficié d'aides financières l'an passé pour le développement de leur activité économique sont :

- **Café de France** à Uzerche.
- **Garage Lucien Farges** à Meilhards.
- **Boucherie Lage** à Uzerche.
- **Tabac-Pressé le Turgot** à Uzerche.
- **Le Fournil des Saveurs** à Uzerche.
- **Boulangerie Saute** à Uzerche.
- **Anna-Louise Concept Store** à Uzerche.
- **Perle de l'esthétique** à Uzerche.
- **Dufour Distribution - SPAR** à Perpezac-le-Noir.
- **Prox entreprises** à Uzerche.
- **La Petite Marchande d'Histoires** à Uzerche.
- **La Ferme du Grand Brugeron** à Vigeois.
- **Service Prox Chantier** à Uzerche.
- **Replexx industrie** à Orgnac-sur-Vézère.
- **Couverture Thierry Genest** à Vigeois.
- **Épicerie Vrac Local et Bio** à Uzerche.
- **Aux pas perdus** à Uzerche.
- **La Table de M.** à Uzerche.
- **Fromagerie Lavaure** à Saint-Ybard.
- **La Corrézienne** à Uzerche.
- **Jacq Lab** à Perpezac-le-Noir.
- **Equip'jardin** à Uzerche.
- **Couverture Marc David** à Salon-la-Tour.
- **CCS19** à Condat-sur-Ganaveix.
- **Barbotine** à Uzerche.
- **La Petite Belette** à Orgnac-sur-Vézère.



Boucherie Lage



CCS19



Épicerie SPAR



Fromagerie Lavaure



Épicerie la Petite Belette



Le Grand Brugeron

Et pour 2022 ?

Actuellement, la communauté de communes du Pays d'Uzerche accompagne 17 porteurs de projets aux profils différents.

2 projets d'investissement de matériel

3 projets d'investissement et rénovation

8 projets de création d'activités

4 projets de transmission-reprise d'activités

De nouvelles entreprises en Pays d'Uzerche

Non aménagés, les 10 ha de la zone d'activités Porte du Midi, situés sur la commune de Vigeois, sont restés longtemps en sommeil et méconnus des habitants du Pays d'Uzerche.

La proximité immédiate avec l'échangeur 45 et le rond-point des Balladours en fait un des secteurs stratégiques du territoire et a éveillé l'intérêt d'entreprises qui s'y installeront prochainement.

■ Le groupe corrézien **TEMACO/TEMAPLAST/DEHAM** a récemment acheté plus de quatre hectares de ces terrains à la communauté de communes.

Entreprise bien connue des Corrèziens, TEMACO est implantée depuis 1939 sur le secteur de Brive. Spécialisée dans la fabrication de boîtes de conserve, elle s'est au cours des années étoffée d'activités complémentaires : distribution d'emballages en verre, métalliques, puis en plastique. Elle a également multiplié ses sites de stockage et de distribution en France pour se

rapprocher de ses clients (en Bretagne et dans le sud-est notamment). En Corrèze, elle dispose aujourd'hui d'entrepôts à Donzenac et Favars, et bientôt sur la commune de Vigeois où elle va implanter prochainement un bâtiment logistique et à usage de bureaux. Au-delà des retombées économiques, une trentaine d'emplois devraient être créés sur place à moyen terme.



■ Cette zone idéalement placée au carrefour de l'A20 et de la route de Tulle accueillera également dans les prochains mois une station de distribution d'un carburant d'un genre nouveau tourné vers l'avenir : l'hydrogène.

Ce projet de station, porté par l'entreprise **distry**, filiale nationale du groupe Samfi-Invest, sera à terme complété d'un champ de panneaux photovoltaïques pour produire l'électricité nécessaire à la fabrication d'hydrogène par électrolyse.

Ce carburant produit sur place à partir d'une énergie verte sera décarboné, ce qui fera du site Porte du Midi, un site unique en France, alliant production et distribution d'énergie verte !

Là encore, de nouveaux emplois sont prévus pour notre territoire...

Bienvenue en Pays d'Uzerche à ces deux projets.



De nouveaux visages en 2021, au service de l'économie et du territoire

La communauté de communes a accueilli en 2021 deux nouveaux agents dédiés à l'aménagement du territoire et au développement économique.



■ **Marion Lavaud**, directrice de l'Aménagement du territoire.

Formée à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, après 20 ans d'expérience auprès des collectivités, Marion Lavaud a été recrutée pour ce poste de direction du service. Elle a notamment pour mission le suivi des travaux d'entretien du patrimoine, mais également la coordination des dossiers d'aménagement et de développement du territoire.

Vous pouvez la joindre au 05 87 67 00 05, ou par mail : m.lavaud@paysduzerche.fr



■ **Tyfanny Moreaux**, chargée de mission du développement et de la promotion du territoire.

Après son master Action locale et projets de territoire réalisé à Toulouse, **Tyfanny Moreaux** a intégré les services de la communauté de communes du Pays d'Uzerche.

Elle accompagne les entreprises et les porteurs de projets, et a pour mission de promouvoir le territoire du Pays d'Uzerche et le développement de son attractivité.

Vous pouvez la joindre au 05 87 67 00 06, ou par mail : t.moreaux@paysduzerche.fr

Le Pays d'Uzerche à Paris

Du 2 au 26 novembre 2021, la Corrèze était à l'honneur à Paris. Cet évènement organisé et porté par le département de la Corrèze se tenait dans les locaux de la Maison Nouvelle-Aquitaine.

Les principaux objectifs de cette action étaient de favoriser l'attractivité de notre département, et de présenter certains acteurs de l'emploi afin de faciliter l'installation de nouveaux arrivants. Une belle opportunité pour le Pays d'Uzerche qui a donc souhaité s'associer à cette démarche. Trois journées étaient organisées en partenariat avec des entreprises, agences de recrutement ainsi que certaines communautés de communes corréziennes.

La première journée était plus particulièrement consacrée à la création et à la reprise d'entreprises.

La deuxième journée a permis de se réunir autour des questions de l'emploi au sein de notre département et la promotion du cadre de vie.

C'est lors de cette deuxième journée que la communauté de communes du Pays d'Uzerche était présente à Paris. Tyfanny Moreaux qui l'y représentait, a ainsi pu rencontrer un grand nombre de personnes et échanger autour de notre qualité de vie en Pays d'Uzerche.

La troisième journée a donné l'occasion



d'échanger autour de l'aide à la personne et des métiers de l'accompagnement et du travail social.

Ce premier évènement, annonciateur d'autres à venir, a rendu possible la réunion des acteurs en faveur de l'attractivité des territoires corréziens et de la promotion de ceux-ci.

Urbanisme : un service commun d'instruction

Dans les 10 communes de la communauté de communes du Pays d'Uzerche qui se sont dotées d'un Plan Local d'Urbanisme, les maires respectifs sont compétents pour y délivrer les actes et autorisations d'urbanisme : certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables...

Ces communes ne peuvent plus bénéficier de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour instruire ces actes. Sont concernées : **Espartignac, Eyburie, Masseret, Meilhards, Orgnac-sur-Vézère, Perpezac-le-Noir, Saint-Ybard, Salon-la-Tour, Vigeois et Uzerche.** Aussi, afin de ne pas les exposer à la situation consistant pour elles à devoir instruire par leurs seuls moyens ces dossiers, et dans une logique de solidarité intercommunale et de mutualisation des moyens, la communauté de communes du Pays d'Uzerche a décidé de la mise en place d'un

service commun instructeur : depuis plusieurs années, le service Aménagement, et plus particulièrement **Alexandre Terrassou**, instruit pour ces communes, tous les dossiers d'urbanisme des administrés.

Le guichet unique pour déposer vos dossiers reste votre mairie : **le maire est le seul décisionnaire de la réponse qui vous sera apportée**, conformément au Plan Local d'Urbanisme, et à la législation dont le respect des règles est vérifié par le service. En 2021, 564 dossiers ont été instruits par le service pour les dix communes concernées.



Vous pouvez joindre Alexandre Terrassou au 05 87 67 00 04, ou par mail : a.terrassou@paysduzerche.fr

Les travaux de rénovation énergétique avec France Renov'

La communauté de communes du Pays d'Uzerche et cinq autres intercommunalités du département de la Corrèze se sont unies pour proposer à leurs habitants le service public France Renov' : une plate-forme gratuite, neutre et indépendante d'accompagnement et de conseils aux ménages pour la rénovation énergétique des logements.

Le dispositif national France Renov' a pour objectif d'inciter davantage de Français à rénover leur logement.

France Renov', c'est donc un service de référence, public et gratuit qui se matérialise par une plate-forme web (france-renov.gouv.fr) au plan national, et surtout un réseau de 450 guichets de proximité sur toute la France.

Un service de proximité grâce aux intercommunalités.

Afin de proposer ce guichet sur le territoire, la communauté de communes s'est associée à cinq autres intercommunalités du département.

Pour animer ce guichet, le Pays d'Uzerche a fait le choix de s'appuyer sur l'expérience et les moyens du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de la Corrèze.

Concrètement, les conseillers sont chargés d'apporter des réponses aux ménages sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat, qu'ils soient techniques, juridiques,

financiers, voire sociaux : ils apportent des conseils techniques personnalisés, aident à analyser les devis, à rechercher des financements, à faire vos demandes d'aides et à éviter les abus et escroqueries...

Une collaboration territoriale.

Loin d'être une couche en plus dans le millefeuille administratif, France Renov' se veut complémentaire des dispositifs déjà existants. En effet, les conseillers du CPIE travaillent en collaboration avec tous les acteurs de la rénovation énergétique (collectivités, financeurs, conseillers juridiques, entreprises et artisans...) afin d'orienter les ménages vers l'accompagnement qui sera le plus en adéquation avec leur projet.

Prises de rendez-vous

Des permanences seront prochainement mises en place sur le territoire, mais vous pouvez d'ores et déjà contacter le CPIE de la Corrèze, au 05 55 20 88 96.

Site internet : france-renov.gouv.fr

Centre de vaccination à Uzerche

Voilà déjà un an que les premiers vaccins contre la Covid-19 ont été administrés. Très attendus par la population, les centres de vaccination se sont développés et le territoire de la communauté de communes a été retenu pour bénéficier d'une telle structure sur la commune d'Uzerche.

Afin de renforcer les équipes médicales déjà présentes à Uzerche, de nombreux personnels de santé et paramédicaux, actifs ou retraités, se sont mobilisés pour assurer la vaccination dans les meilleures conditions.

Au niveau de la communauté de communes, les services de l'Instance de Coordination, notamment, participent au bon fonctionnement du centre de vaccination en assurant une prise de rendez-vous directe par téléphone. Initialement réservé aux personnes de plus

de 60 ans ou handicapées, **ce service est désormais ouvert à tous au 05 55 73 26 53 ou 05 87 67 00 00.**

Ainsi, depuis la mise en place de cet outil — complémentaire à la prise de rendez-vous en ligne sur Doctolib — ce sont environ **250 appels hebdomadaires** qui ont été enregistrés (prise de rendez-vous, annulation, information...).

Pour rappel, le centre de vaccination uzerchois se situe au rez-de-chaussée de la maison médicale, 57 avenue du Stade.



Réorganisation des services d'aide à la personne

Liliane Maury, bien connue de nombreux administrés, a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2021. Aussi, afin de maintenir la qualité des prestations, une réorganisation des services est effective depuis septembre dernier.

Un nouveau visage a rejoint l'équipe : il s'agit d'**Élodie Poullain**, diplômée CESF (Conseiller en économie sociale familiale), elle intervient aussi bien à l'Instance de Coordination de l'Autonomie qu'au Service Prestataire d'aide à domicile.

Élodie a su rapidement prendre ses marques et se faire apprécier des usagers, des services et des professionnels.

Les services d'aide à la personne sont composés d'une équipe attentive et disponible :



Cristel Bachelard
Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA).
Tél. : 05 55 73 26 53
Mail : c.bachelard@paysduzerche.fr



Élodie Poullain
Instance de Coordination de l'Autonomie (ICA) et service d'aide à domicile.
Tél. : 05 87 67 00 00/06 09 44 11 81
Mail : e.poullain@paysduzerche.fr



Chrystèle Lemoine
Service d'aide à domicile.
Tél. : 05 55 73 77 54.
Mail : c.lemoine@paysduzerche.fr

Enfance-jeunesse 2021 : retour en images

